



## GRANDS PROJETS

# PARC DU VOLCAN AVE2M PRÉSERVE LES PLANTES ENDÉMIQUES

Le futur Parc du volcan, conçu autour de la thématique du végétal, a vocation à devenir une vitrine de la végétation typique des Hauts de l'île. La Commune du Tampon s'engage pleinement dans ce projet qui, en plus de son attrait touristique, générera une activité économique porteuse d'emplois.

### > DÉJÀ 50 AGENTS RECRUTÉS

Une convention signée entre la Commune du Tampon et l'Association pour la Valorisation de l'Entre-Deux Monde (AVE2M) a permis le recrutement pour une durée de 11 mois de 50 agents via des contrats Parcours Emploi Compétences (PEC). Ils seront chargés de lutter contre les espèces exotiques envahissantes du futur Parc du Volcan. La ville prendra en charge les dépenses de l'association pour le personnel recruté (résiduel des salaires des contrats PEC après prise en charge de l'Etat) et

l'acquisition de matériaux et d'équipements destinés à la réalisation du chantier. Le coût total de la participation financière sur la durée de la convention est de 168 749 euros. Le coût total de l'opération est de 683 749 euros. La Commune s'est également engagée à accompagner les missions confiées à l'association, par le suivi d'un écologue, en conformité aux engagements pris en concertation et en cohérence avec les avis de l'Office Nationale des Forêts et de la DEAL.

### > L'ASSOCIATION AVE2M

L'Association pour la Valorisation de l'Entre-Deux Monde (AVE2M) a été créée le 18 juillet 2012 sur la ville de l'Entre-Deux par une dizaine de passionnés par l'environnement et souhaitant contribuer à la sauvegarde du Pétrel noir de Bourbon. Le travail de l'association qui consiste à lutter contre les prédateurs (chats et chiens errants) des oiseaux endémiques, en zone péri urbaine, vient en complément des actions menées par le Parc national au plus près des colonies de pétrels. AVE2M s'est également donnée pour missions la protection des milieux naturels et paysages de l'île, la promotion et la préservation de la faune et la flore indigènes, la lutte contre les espèces animales et végétales invasives, et la sensibilisation de la population sur la préservation de la biodiversité,

tout en valorisant le retour à l'emploi de publics en difficultés d'insertion. Chaque année, AVE2M valide un programme d'actions à mettre en œuvre à l'échelle du département, en concertation avec ses différents partenaires et en fonction des priorités retenues.

### LES MISSIONS

- Le portage du chantier de lutte contre les invasives sur le site du Parc du Volcan.
- Réimplanter progressivement des espèces végétales indigènes et endémiques afin de renforcer la biodiversité du site.
- Mener des actions de sensibilisation de la population ainsi que des chantiers participatifs avec la population en fonction des demandes et besoins.
- Entretien des espaces de découverte et de pique-nique du site (tonte du gazon, entretien des sentiers existants).
- En cas de nécessité, des actions de dératisation et de lutte contre l'errance animale pourront être mises en œuvre.